

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 FÉVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le 12 février à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHANTELOUP-LES-BOIS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des Délibérations sous la présidence de Monsieur GELINEAU Jackie, Maire. Etaient présents MM GELINEAU Jackie, Maire, NAUD, Adjoint, MM GELINEAU C., JOURDAIN G., NALWANGO et VION Mmes CESBRON M, CESBRON S, LEVRON et PREHAUT.

Absents excusés : Mmes BREMOND M et JOURDAIN M

Pouvoir : Martine JOURDAIN donne pouvoir à Gérard JOURDAIN

Secrétaire de séance : Manuella CESBRON

Convocation du: 6 février 2018

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 15 janvier 2018.

I – VOTE DU CONTRAT D'ASSOCIATION ÉCOLE-COMMUNE 2018

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un contrat d'association n°122 a été signé entre l'Etat et l'école privée mixte « Saint Jean Bosco » située 1, rue de la Grande Fontaine à Chanteloup les Bois, à compter de l'année scolaire 2006-2007.

Dans un contrat d'association, la participation de la commune est obligatoire et prend le nom de forfait communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré fixe à l'unanimité :

- le montant de la participation communale pour 2018 à 53 900 € répartie comme suit :

- 49 010 € : participation aux charges de fonctionnement de l'école
- 4 890 € : mise à disposition du personnel communal

Pour un nombre d'élèves réparti comme suit :

- 18 élèves en classe pré-élémentaire (maternelle)
- 33 élèves en classe élémentaire (primaire)

- les modalités de versement sous la forme d'un forfait communal versé par quart tous les trimestres de l'année civile, avec production par l'OGEC du compte de fonctionnement annuel lors du dernier versement.

La dépense sera prélevée à l'article 6558 de la section de fonctionnement du budget primitif de 2018.

II- VOTE DE LA SUBVENTION A CARACTERE SOCIAL 2018

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une subvention à caractère social pour 2018 à l'OGEC, répartie de la façon suivante :

RESTAURANT SCOLAIRE		3057.00 €
VOYAGE SCOLAIRE ANNUEL	51 élèves x 6 €	306,00 €
TOTAL		3 363.00 €

La subvention concernant le restaurant scolaire sera versée par quart toutes les fins de trimestre, à terme échu (soit début avril, juillet, octobre et janvier N+1)
Les autres subventions seront versées en totalité en avril 2018.
L'ensemble de ces subventions sera prélevé à l'article 6574 du budget primitif 2018.

III – VOTE DE LA SUBVENTION A LA PERISCOLAIRE 2018

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité :

Une subvention 2018 à la périscolaire d'un montant de 3 000 € pour un an, versée par quart toutes les fins de trimestre, à terme échu (soit début avril, juillet, octobre et janvier N+1)

Cette dépense sera prélevée à l'article 6574 du budget primitif 2018.

IV – VOTE DE LA SUBVENTION A L'OGEC 2018

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une subvention à l'OGEC de 4 440 € pour 2018, somme qui correspond à un prêt de locaux par l'OGEC pour assurer le fonctionnement de la garderie périscolaire de la commune.

Cette subvention sera versée par quart toutes les fins de trimestre, à terme échu (soit début avril, juillet, octobre et janvier N+1)

Cette dépense sera prélevée à l'article 6574 du budget primitif 2018

V – REMPLACEMENT TEMPORAIRE D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF PAR L'INTERMÉDIAIRE DU CDG

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à recruter pour assurer le remplacement du personnel titulaire ou non (art 3-1), pour un accroissement temporaire d'activité (art 3 1°), pour un accroissement saisonnier d'activité (art 3 2°), pour faire face temporairement à une vacance d'emploi (art 3-2).

Il autorise Monsieur le Maire à passer et signer une convention de mise à disposition dans le cadre de l'article 25 de la loi du 26 janvier 1984 avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

VI – DÉNOMINATION DE L'AIRE DE JEUX EN CRÉATION

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de donner le nom de « Alain PATRELLE », conseiller municipal de 2014 à 2017, à l'aire de jeux en création dans « l'Espace Gérard FAUCONNIER »

VII- DÉLIBÉRATION POUR ACQUISITION FONCIERE

Mr le Maire présente au conseil Municipal le projet d'acquisition foncière. Il s'agit des parcelles cadastrées AK 262-263-264 d'1ha 03a 64ca de terres agricoles situées près du bourg au prix de 2 500€ hors frais de notaire. Mr le Maire demande au Conseil municipal de se positionner quant à l'achat de cette parcelle pour réserve foncière.

Le Conseil accepte à l'unanimité d'acquiescer cette parcelle.

VIII – QUESTIONS DIVERSES

1- MAINE ET LOIRE HABITAT

Concernant les 4 logements en construction : Mr le Maire informe que la maçonnerie (élévation) est terminée, les menuiseries posées pour les 2 premiers. La couleur des façades a été retenue. Livraison prévue septembre 2018

Concernant les 3 logements en prévision : Mr le Maire a eu ce jour un entretien téléphonique avec Mr Orcelin de Maine-et-Loire Habitat. Ce dernier lui annonçait le début des travaux au 2^{ème} trimestre 2019 car Maine-et-Loire Habitat voulait attendre pour pouvoir regrouper plusieurs projets pour initialiser celui de Chanteloup-les-Bois. Mr le Maire s'y est opposé et après discussion le début des travaux serait prévu pour fin 2018.

De plus, Maine-et-Loire Habitat ne verserait plus 9000 € mais 5 000 € par logement.

2- GÉOMETRES

Le 19/02/2018 à 11h00, le Cabinet Christiaens – Jeanneau invite Mr le Maire à une rencontre avec les entreprises retenues lors de la réalisation du Hameau de l'Echalier. Cette réunion a pour but de remettre à jour les devis de finition de voirie et réfléchir à un aménagement zone 30.

3- CCI des Jeunes

Mr le Maire est convié à une réunion de co-construction du Comité Consultatif Intercommunal des Jeunes le 22/02/2018 de 19h00 à 20h30 salle Dénia. Il transmet à Mr Nalwango représentant jeunesse.

4- Bilan des Associations

Mr le Maire fait part du problème rencontré pour les bilans des associations. Certains sont arrivés très tard et incomplets.

5- SDISS

Rapport des interventions des pompiers du 01/01/2017 au 31/12/2017 sur la commune de Chanteloup-les-Bois :

9 interventions en 2017 :	4 secours à la personne
	3 interventions diverses
	1 incendie
	1 accident de la circulation

6- AMF

Mr le Maire présente le programme 2018 des formations pour les élus.

7- Soldat Mathurin MORIN

Invitation à la projection du film présentant ce personnage local devenu tambour lors de la guerre de 1870

TOUR DE TABLE

➤ Commissions intercommunales

- *Petite Enfance Chloro'fil (Myriam LEVRON)*

Compte-rendu de la réunion du 16/01/2018 :

- Plaquette en réflexion pour présenter tous les modes de garde possible sur le territoire de Chloro'fil
- Temps fort en préparation.

- *Culture (Anne PRÉHAUT)*

Lors de la dernière réunion, Jean-Pierre FLORENT, nouveau directeur du conservatoire a été présenté.

Les prix des Écoles de Musique du May sur Evre, de Maulévrier et de Lys-Haut-Layon seront alignés sur ceux de l'AdC.

Spectacle proposé dans chaque commune de l'AdC – visite des salles communales.

➤ Commissions communales

- 1-- *Finances – budget (Gilles NAUD)*

Des devis ont été établis en fonction des besoins (taille-haie perche et débroussailleuse électrique)

- 2-- *Associations (Gilles NAUD)*

Toutes les associations ont rendu leur bilan sauf une.

- 3-- *Bibliothèque (Anne PRÉHAUT)*

Visite de la nouvelle correspondante aggro qui a présenté le « voyage lecture » qui pourrait être mis en place avec l'école.

Dates des Conseils Municipaux

- lundi 12 mars 2018
- lundi 9 avril 2018
- jeudi 17 mai 2018
- lundi 11 juin 2018

Le Maire,
Jackie GELINEAU